Ecrit par Echo du Mardi le 13 juin 2023

Beaumes-de-Venise lauréate du programme ‘Patrimoine naturel et Biodiversité 2023’



Initié par la Fondation du Patrimoine, le programme ‘Patrimoine naturel et Biodiversité’ accompagne divers projets chaque année visant à rendre la France « plus belle et plus durable. » Cette année, un projet vauclusien a été retenu : la création d’un verger conservatoire d’espèces anciennes à Beaumes-de-Venise.

Dès sa création en 1996, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de préserver le patrimoine national, incluant le patrimoine naturel. C’est dans ce cadre que s’inscrit le programme ‘Patrimoine naturel et Biodiversité’. Cette année, les lauréats se partageront une dotation globale d’un million d’euros.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 13 juin 2023

Afin de mesurer l'impact environnemental des projets qu'elle accompagne, la Fondation a fait réaliser une étude permettant d'évaluer ses résultats et de mieux sélectionner ses projets. Cette étude a permis de 10 indicateurs qui ont été appliqués à 16 projets en 2022 et qui ont révélé que 810 espèces (faune et flore) ont été préservées en moyenne par projet, 50% d'éco-matériaux ont été utilisés en moyenne par projet d'éco-rénovation, 40% de gains énergétiques ont été remarqués sur la consommation annuelle pour les projets de bâti concernés, 85% des projets ont une visée pédagogique, 6 objectifs de développement durable sont pris en compte parmi ceux définis par l'ONU, et 1000€ investis par la Fondation du Patrimoine permettent la sauvegarde ou la restauration dans l'environnement de 310 espèces naturelles en moyenne.

Le verger conservatoire de Beaumes-de-Venise

Le projet lauréat à Beaumes-de-Venise est porté par l'association Les Courens. Il entre dans la catégorie 'Nature aménagée & préservation de la biodiversité' du programme. En étant sélectionné, le projet a obtenu une aide de 30 000€ de la part de la Fondation du Patrimoine.

Le premier objectif du projet est de créer un verger conservatoire en vue de préserver les espèces anciennes qu'il contient, telles que le pistachier, le câprier, l'abricotier rosé, le genévrier, le figuier, l'amandier, ainsi que le muscat des murs. Le second est de partager avec le grand public les pratiques permettant de développer d'autres vergers. Ce verger conservatoire constituera une base de recherche, d'enseignement et d'expériences afin de promouvoir la biodiversité, les métiers liés à l'agriculture, ainsi que la gestion de l'eau.

Avec l'aide financière reçue, l'association compte faire des travaux d'identification et de validation des pieds mères, de remise en état des murs de soutènement, d'installation d'un système d'irrigation au goutte à goutte et des essais de paillage et de manchonnage, et de suivi d'études sur la multiplication des plants après récolte. Les travaux devraient débuter en octobre prochain et s'achever en 2025.

Un nouveau délégué régional de la Fondation du Patrimoine en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Frédéric Pierret succède à Danielle Bellon à la tête de la délégation régionale de la Fondation du Patrimoine en région Paca. Titulaire d'une licence d'histoire et ancien élève de l'ENA, Frédéric Pierret a d'abord travaillé dans le corps préfectoral, avant d'être directeur du tourisme au ministère du Tourisme, directeur exécutif de l'Organisation mondiale du Tourisme. Il a ensuite créé l'association 'Alliance 46.2, Entreprendre en France pour le tourisme' et il a ensuite présidé la société de conseil 'Tourisme et Stratégie'. Depuis 2002, la délégation PACA de la Fondation du patrimoine a accompagné plus de 650 souscriptions, a collecté plus de 9 millions d'euros, a attribué 923 labels, et obtenu l'adhésion de 40% des communes de la région.

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !